

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 07 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 07 juillet, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ANDRÉ-LANDAIS Catherine, BACHIR Anne, BATARD Guillaume, BERTRAND Jean-Yves, BEUGNET Sébastien, BILLAUX Béatrice, BINOT Marie-Christine, BONINO Emilie, BONNEAU Pascal, BOUTIER Yvon, BRICAGE Henry, BRIER Sandrine, BRISSONNEAU Alix, CADUDAL Véronique, CALLONNEC Claude, CHAPPÉ Fanny, CLEC'H Vincent, COLLET Philippe (*suppléant*), CONNAN Gildas, CORBEL Samuel, COZLER Véronique, DANIEL Anne-Yvonne, DOYEN Virginie, DUMAIL Michel, ÉCHEVEST Yannick, ÉTRILLARD Cécile, GAUTIER Guy, GIUNTINI Jean-Pierre, GUÉNÉGOU Ludovic, GUERVILLY Olivier, HENRY Joël, HERVÉ Gildas, JOBIC Cyril, KERBAUL Etienne, KERLOGOT Yannick, KERROGUES Joanne, LE BARS Yannick, LE BÉGUEC Marilyse, LE BIHAN Christophe, LE BRIS Hervé (*suppléant*), LE COTTON Anne, LE COUSTER Éric, LE FOLL Marie-Françoise, LE GOFF Philippe, LE GRAËT Anthony, LE GRAËT Carole, LE JANNE Claudie, LE LAY Tugdual, LE MARREC François, LE MEAUX Vincent, LE MEUR Frédéric, LE VAILLANT Gilbert, LOUIS Guillaume, LOYER Isabelle, MARCHAND Cinderella, NABUCET Yves (*suppléant*), NOGÉ Bruno, O'CONNOR Nathalie, PAGNY Gilles, PARISCOAT Dominique, PICART Olivier, PIERRE Stéphane, PRIGENT Christian, QUÉRÉ Yann, ROLLAND Véronique, RAFFIN Karine (*suppléante*), SANZ Myriam, TANGUY Béatrice, TERTRAIS Isabelle, VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUILLENNEC Rachel à LE BEGUEC Marilyse ; CORREZE Patricia à PAGNY Gilles ; LEBRETON Bruno à BONINO Emilie ; LEYOUR Pascal à CALLONNEC Claude ; LOZAC'H Claude à LE MEAUX Vincent ; MALINAS Damien à LE GOFF Philippe ; NICLOUX Marie-Christine à ETRILLARD Cécile ;

Conseillers d'agglomération - absents

CHARLES Olivier, GARREC Loïc, LARVOR Yannick, LE BLÉVENNEC Gilbert, LE GOAZIOU Anthony, LE PESSOT Damien, PINEL Clarisse, PRIGENT Jean-Paul.

Nombre de conseillers en exercice : 85 Titulaires - 41 suppléants

Présents	70
Procurations	07
Votants	77
Absents	08

Date d'envoi de la convocation : mercredi 1^{er} juillet 2026
Secrétaire de séance Tugdual LE LAY

DEL2026-07-254

DÉVELOPPEMENT SOCIAL : APPEL À INITIATIVES 2026 – INITIATIVES
LOCALES DE DEVELOPPEMENT SOCIAL - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Vu le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération adopté en 2019 et actualisé en 2024 qui réaffirme la nécessité d’apporter une aide aux populations les plus fragiles ;

Vu le règlement d’attribution des subventions aux associations adopté le 23 novembre 2021 (DEL2021-11-221) ;

Vu le Budget Primitif 2026 adopté le 3 février 2026 ;

Vu la délibération DEL2026-02-035 du Conseil d’Agglomération du 3 février 2026, qui dédie une enveloppe de 10 000€ à l’appel à initiatives locales de développement social ;

Considérant que Guingamp-Paimpol Agglomération exerce la compétence « action sociale d’intérêt communautaire » ;

Considérant la mise en œuvre d’un appel à initiatives locales de développement social visant à soutenir les initiatives portées par les associations et les acteurs de terrains, afin de favoriser l’expérimentation et l’innovation sociale, et de renforcer les solidarités auprès des publics vulnérables ;

Suite à l’étude des demandes de subventions reçues pour l’année 2026 au titre de l’appel à initiatives locales de développement social, il est proposé au Conseil d’Agglomération la répartition suivante pour 2026 :

Association	Objet	Proposition 2026	Contribution au fonds de solidarité interassociatif	Montant de la subvention qui sera effectivement versé à l’association
Collectif de soutien aux migrants du Goëlo	Journées festives et repas solidaires	350 €	0 €	350 €
Neurocharmants	1/ Incluthon 2/ Camp de vacances pour les enfants ayant un trouble du neurodéveloppement	800 €	0 €	800 €
Kistin Café	Café associatif de Runan	1 200 €	0 €	1 200 €
Herborescence	Sensation'elles	2 500 €	0 €	2 500 €
CASCI de Plouézec	Maraude - Veille Sociale	1 200 €	0 €	1 200 €
TOTAL		6 050 €	0 €	6 050€

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Se prononce favorablement sur les subventions listées ci-dessus ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le secrétaire de séance,

Tugdual LE LAY